



# Journée technique le mardi 23 janvier 2018 à CHAMBERY (73)



## Combustion du bois et émission d'oxydes d'azote



L'azote est présent naturellement dans le bois, comme dans d'autres combustibles, et dans l'air. Dès lors, la combustion du bois produit, par combinaison d'atomes d'oxygène et de composés azotés, génère des oxydes d'azote (regroupés sous la formule  $\text{NO}_x$ ) qui sont présents avec les fumées. Ces substances, diffusées dans l'air en quantités plus ou moins importantes selon la nature du bois, la conception de la chaudière et les conditions de combustion, ont des effets sur la santé humaine (fonctions respiratoires) et sur l'environnement (contributions au phénomène de pluies acides, d'effet de serre, d'atteinte à la couche d'ozone). Ils sont donc considérés comme polluants et à ce titre objet de réglementations visant à en réduire les volumes émis, donc les impacts.

Depuis longtemps, les constructeurs d'équipements ont intégré cette problématique et mis au point des technologies permettant de limiter les émissions d'oxydes d'azote. A ce jour, de nombreuses installations bénéficient de ces progrès qui permettent de garantir le respect de la réglementation, notamment celle concernant les installations de combustion, objet de la rubrique ICPE 2910. La question est plus que jamais d'actualité car cette réglementation, modifiée en 2013, est actuellement en cours de modification dans le cadre de la transposition en droit français de la Directive européenne « MCP » (medium combustion plants) qui vise les installations de plus de 1 MW.

La journée a pour objectif de donner aux acteurs du domaine du bois-énergie un aperçu de l'état de l'art et des pratiques en matière de maîtrise des émissions d'oxydes d'azote, une vision de la réglementation qui s'y rattache, de façon à leur fournir les éléments d'appréciation nécessaires pour conduire les projets nouveaux ou pour déterminer les adaptations qui pourraient s'avérer nécessaires sur les installations existantes. Elle s'appuiera sur l'expertise de spécialistes de ces questions et sur le retour d'expérience d'acteurs ayant mis en œuvre les solutions appropriées, avec ou sans traitement des fumées de combustion.

**Pour plus d'informations, contactez le CIBE au 09 53 58 82 65 – [contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr)**

### Conférences (matin et début d'après-midi) & visite (après-midi) de la chaufferie biomasse de Bissy

Délégrant : Ville de Chambéry – Délégataire : SCDC (Société de Distribution de Chaleur de Chambéry)  
Constructeur chaudière : COMPTE.R

Chaufferie de Bissy : deux chaudières biomasse de 8 MW chacune, mise en service en 2015,  
consommation de 33 000 tonnes de bois déchiquetés par an

avec l'intervention des sociétés PROSSERGY – ATANOR, UNICONFORT, VYNCKE, SCDC (filiale de ENGIE Réseaux), COMPTE.R. et du CIBE



# Programme

- 10h00 Accueil – café**
- 10h30 Ouverture**  
*Clarisse FISCHER, Déléguée Générale du CIBE*  
*Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire de la ville de Chambéry*
- 10h45 Formation des NOx et techniques de limitation ou de réduction**  
*Julien LARGUIER, Gérant, PROSSERGY – ATANOR*
- 11h10 Cadre réglementaire actuel et à venir**  
*Jean-Marc BERTRAND, Conseiller Technique au CIBE, filière Retour d'Expérience*
- 11h35 Enseignements issus des campagnes de mesures de l'ADEME**  
*David BREMOND, ADEME Auvergne-Rhône-Alpes pôle Transition Energétique*
- Vision des constructeurs**
- 12h00** *Grégory RAT, UNICONFORT, Responsable commercial France*  
**12h25** *Jérôme BEARELLE, VYNCKE, Responsable de secteur France*
- 12h50 Déjeuner - buffet & échanges entre participants**
- 14h15 Retour d'expérience des chaufferies biomasse de Chambéry (sites de Bissy et de Haut de Croix Rouge)**  
*Jean-Louis LECOCCQ, Directeur technique de la SCDC (filiale de Engie Réseaux)*  
*Bruno CHIEZE, Direction commerciale et Grand projets, COMPTE.R*
- 14h50 Conclusions & perspectives**  
*Clarisse FISCHER, Déléguée Générale du CIBE*  
*Jean-Marc BERTRAND, Conseiller Technique au CIBE*
- 15h00 Départ pour la visite de la chaufferie de Bissy**
- 17h00 Fin des visites - clôture de la journée**

En partenariat avec

**INSCRIPTION EN LIGNE A L'ADRESSE SUIVANTE :**

**<https://goo.gl/forms/ZTv5Vx1o945PX7x93>**

